

Grille matières 2022-2023



Alex Parisé, Secondaire 1, 2018

Pour renseignements :

Jasmin Naud
Directeur

Steven Keighan
Directeur adjoint

Mylène Duguay
Technicienne organisation scolaire

Mélanie Horth
Conseillère d'orientation

418-689-2233 poste 1000

mgrsevigny@cssrl.gouv.qc.ca

Table des matières

Sanction	4
Sanction des études	4
Conditions d'attribution du diplôme d'étude secondaire (DES)	5
Secteur régulier	10
1 ^{re} secondaire	10
2 ^e secondaire	11
3 ^e secondaire	12
Pré-DEP 3	13
Pré-DEP 4	14
4 ^e secondaire	15
5 ^e secondaire	16
Secteur particulier	17
Premier cycle modifié	17
Parcours de formation axé sur l'emploi	18
Formation préparatoire au travail	18
Formation à un métier semi-spécialisé	20

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Sanction

Sanction des études

- A. Pour tous les cours suivis par l'élève au secondaire, la note de passage est fixée à 60%.
- B. L'unité est une mesure utilisée pour connaître l'atteinte des compétences d'un programme d'études.
- C. L'évaluation des cours suivis au premier cycle, c'est-à-dire pendant les deux premières années du secondaire, relève de la responsabilité de l'école.
- D. Tous les cours obligatoires et optionnels réussis pendant le second cycle et reconnus de niveau 4^e et 5^e année sont pris en considération pour l'attribution du diplôme d'études secondaires. La reconnaissance des unités relève du MEES et c'est le résultat figurant au relevé des apprentissages émis par le Ministère qui atteste de la réussite ou de l'échec de chaque cours.

Règles de la sanction des études

Conditions pour l'obtention du diplôme d'étude secondaire (DES)

Le ministère de l'Éducation décerne le DES à l'élève qui a accumulé au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaire. De ce nombre, 20 unités doivent être issus de la 5^e secondaire (formation générale).

De plus, la réussite des cours mentionnés dans le tableau suivant est obligatoire.

Unités	COURS	NIVEAU
4	Science et technologie	4 ^e
6	ou Applications technologiques et scientifiques	4 ^e
4	Histoire du Québec et du Canada	4 ^e
4	Anglais, langue seconde	5 ^e
6	Français, langue d'enseignement	5 ^e
4	Mathématique	4 ^e
2	Domaine des arts	4 ^e
2	Éthique et culture religieuse	5 ^e
2	ou Éducation physique et à la santé	5 ^e

Bulletin scolaire premier cycle

**BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
PREMIER CYCLE
Année scolaire 2020-2021**



Polyvalente Mgr Sévigny

Centre de services scolaire René-Lévesque

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'école : Polyvalente Mgr Sévigny Code d'organisme : 813012 Adresse : 155, rue Mgr Ross Ouest Chandler (Québec) G0C 1K0 Téléphone : (418) 689-2233 Télécopieur : (418) 689-3261 Directrice ou directeur de l'école : Jasmin Naud Signature :	Étape de communication : 1 Début : 2020-08-31 Fin : 2020-12-18
Destinataire(s) du bulletin : Père <input checked="" type="checkbox"/> Mère <input checked="" type="checkbox"/> Tutrice, tuteur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Nom : Adresse : Téléphone rés. : Téléphone trav. : Autre numéro :	Fiche : 0047951 Classification : G1 Nom de l'élève : Code permanent : Date de naissance : Âge au 30 septembre : 12 Classe : Première Resp. Grp-rep : Dubé, Nancy

2. RÉSULTATS

Français, langue d'enseignement	1 ^{re} secondaire		
	Étape 1	Étape 2	Résultat final
Matière : 132108 Enseignant(e) : Sonia Cyr			
Lire	76		
Écrire	69		
Communiquer oralement	65		
Résultat disciplinaire	71		
Moyenne du groupe	80		
Unités			
Absences	Étape 1: <u>4</u> Étape 2: <u> </u>		
Commentaires :			

Bulletin scolaire deuxième cycle

BULLETIN SCOLAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
DEUXIÈME CYCLE
 Année scolaire 2020-2021



Polyvalente Mgr Sévigny

Centre de services scolaire René-Lévesque

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de l'école : Polyvalente Mgr Sévigny Code d'organisme : 813012 Adresse : 155, rue Mgr Ross Ouest Chandler (Québec) G0C 1K0 Téléphone : (418) 689-2233 Télécopieur : (418) 689-3261 Directrice ou directeur de l'école : Jasmin Naud Signature :	Étape de communication : 1 Début : 2020-08-31 Fin : 2020-12-18
Destinataire(s) du bulletin : Père <input checked="" type="checkbox"/> Mère <input checked="" type="checkbox"/> Tutrice, tuteur <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Nom : Adresse : Téléphone rés. : Téléphone trav. : Autre numéro :	Fiche : 0028522 Classification : G5 Nom de l'élève : Code permanent : Date de naissance : Âge au 30 septembre : 16 Classe : Cinquième Resp. Grp-rep :

2. RÉSULTATS

Français, langue d'enseignement *	5 ^e secondaire		
	Étape 1	Étape 2	Résultat final
Matière : 132506 Enseignant(e) : Annie Lebrasseur			
Lire	97		
Écrire	99		
Communiquer oralement	99		
Résultat disciplinaire	98		
Moyenne du groupe	79		
Unités			
Absences	Étape 1 : 1	Étape 2 :	
Commentaires : Wow! Que dire de plus?			

Relevé des apprentissages



813D12

Relevé des apprentissages (Second cycle)

20780475

Page 1 de 1

Imprimé le : 2022-03-30

		FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES						
		1	2		5	4 3		
CODE	TITRE	UN	RÉSULTAT	ANNÉE	MOIS	R/S	CEN	
Unités acquises à l'égard des conditions supplémentaires pour le diplôme d'études secondaires J5 :								
Langue d'enseignement : 0/5		043402	2	89	2021	06	1	
Langue seconde : 0/4		055444	4	79	2021	06	54	
ECR ou EPS de 5e sec : 0/2		055410		78	2021	06	1 54	
UN de 4e ou de 5e sec (54 u) : 34/54		055420		80	2021	06	1	
UN de 5e sec (20 u) : 0/20		063414	4	89	2021	06	92	
	063410			93	2021	06	1	
	063420			87	2021	06	1 90	
	069404	4	87	2021	06	1		
	085404	4	70	2021	06		34	
	132406	6	74	2021	06			
	132410			78	2021	06	1	
	132420			66	2021	06	2	
	132430			76	2021	06	2	
	134404	4	77	2021	06			
	134410			75	2021	06	2	
	134420			71	2021	06	1	
	134430			86	2021	06	1	
	168402	2	95	2021	06	1		
	168494	4	94	2021	06	1		



Notes explicatives

1. Identification du code et de la matière. L'ajout d'un astérisque indique que les unités rattachées à ce cours sont de niveau 5^e secondaire et ce même s'il est habituellement suivi en 4^e secondaire.
2. Nombre d'unités attribuées pour la réussite d'un cours.
3. Dans le cas d'épreuve unique, on donnera le rang centile. Cette valeur attribuée à une note indique le pourcentage des élèves du Québec qui ont un résultat inférieur. Ainsi, un centile 65 indique que l'élève a obtenu une note supérieure à celle de 65 % des élèves qui ont subi la même épreuve.
4. Reproduction du R/5 (rang cinquième).
5. Indication de l'année et du mois où le résultat a été obtenu.
6. Situation de l'élève concernant sa certification
 - Nombre d'unités accumulées de niveau 4^e secondaire
 - Nombre d'unités accumulées de niveau 5^e secondaire
 - Nombre d'unités accumulées en formation professionnelle, s'il y a lieu.
 - Total de toutes les unités accumulées
 - On réfère ensuite aux critères de certification de la formation générale. Quand l'un ou l'autre de ces critères est satisfait, on ne le mentionne plus dans cette section.

Quand tous les critères de certification sont satisfaits, on fait mention du diplôme accordé et de l'année d'obtention dans l'espace réservé à cette fin sur le relevé des apprentissages et l'élève reçoit aussi un diplôme.

Secteur régulier

1^{re} Secondaire

Nom de la matière	Codes matières	Périodes/cycle	Unités
Français, langue d'enseignement	132-108	8	8
Mathématique	063-126	6	6
Anglais, langue seconde	134-104	4	4
Éthique et culture religieuse	069-102	2	2
Éducation physique et à la santé	043-102	2	2
Science et technologie	055-104	4	4
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-103	3	3
Géographie	095-103	3	3
Arts plastiques	168-104	4	4

2^e Secondaire

Nom de la matière	Codes matières	Périodes/cycle	unités
Français, langue d'enseignement	132-208	8	8
Mathématique	063-226	6	6
Anglais, langue seconde	134-204	4	4
Éthique et culture religieuse	069-202	2	2
Éducation physique et à la santé	043-202	2	2
Géographie	095-206	3	3
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-213	3	3
Science et technologie	055-204	4	4
Arts plastiques	168-204	4	4

3^e Secondaire

Formation générale

Nom de la matière	Codes matières	Périodes/cycle	Unités
Français, langue d'enseignement	132-308	8	8
Mathématique	063-306	6	6
Anglais, langue seconde	134-304	4	4
Éducation physique et à la santé	043-302	2	2
Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques	055-306	6	6
	057-306	6	6
Histoire du Québec et du Canada	085-304	4	4
Projet personnel d'orientation (PPO)	106-304	4	4
Art dramatique ou arts plastiques	170-302 ou 168-302	2	2

Pré-DEP 3

Domaines	Matières obligatoires	Codes	Périodes/ cycle	Unités
Langues	Français, langue d'enseignement	132-308	8+2	8
	Anglais, langue seconde	134-304	4	4
Mathématique	Mathématique	063-306	6+2	6
Développement de la personne	Éducation physique et à la santé	046-452	2	2
Développement professionnel	Exploration de la formation professionnelle	198-404	4	4
	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	104-414	4	4
	Stage Pré-DEP	104-562	2	2
Domaine des arts	Arts plastiques	168-302	2	2
Total			36	32

Notes :

- L'élève doit avoir 15 ans au 30 septembre.
- L'élève doit avoir réussi au moins 2 des 3 matières de base (français, mathématique, anglais) de 2^e secondaire.
- Avoir pour objectif de se diriger vers la formation professionnelle.

Pré-DEP 4

Domaines	Matières obligatoires	Codes	Périodes /cycle	Unités
Langues	Français, langue d'enseignement	132-406	6+4	6
	Anglais, langue seconde	134-404	4	4
Mathématique	Mathématique	063-414*	6+2	6
Développement de la personne	Éducation physique et à la santé	046-552	2	2
Développement professionnel	Exploration de la formation professionnelle	198-404	4	4
	Sensibilisation à l'entrepreneuriat	104-414	4	4
	Stage Pré-DEP	104-562	2	2
Domaine des arts	Arts plastiques	168-402	2	2

Notes:

- L'élève doit avoir 15 ans au 30 septembre.
- L'élève doit avoir réussi au moins 2 des 3 matières de base (français, mathématique, anglais) de 2^e et ou 3^e secondaire.
- Avoir pour objectif de se diriger vers la formation professionnelle.

4^e Secondaire

Domaines	Nom de la matière	Codes	Unités	Périodes/cycle
Développement de la personne	➤ Éthique et culture religieuse	069-404	4	4
	➤ Éducation physique et à la santé	043-402	2	2
Langues	➤ Français langue d'enseignement	132-406	6	6
	➤ Anglais langue seconde	134-404	4	4
Mathématique	➤ Séquence culture, société et technique (C) ou	063-414	4	6
	➤ Séquence sciences naturelles (C) ou	065-426	6	6
	➤ Séquence technico-sciences (C)	064-426	6	6
Science et technologie	➤ Science et technologie	055-444	4	4
Univers social	➤ Histoire du Québec et du Canada	085-404	4	4
Arts	➤ Arts plastiques (B)	168-402	2	2
	➤ Musique (B)	169-402		
	➤ Danse (B)	172-402		
Cours optionnels (1 choix)	➤ Science et technologie de l'environnement (A)	058-404	4	4
	➤ Arts plastiques (A)	168-404		
	➤ Éducation physique (A)	046-454		
	➤ Géographie culturelle (A)	092-544		

Note:

Le maintien d'une option est conditionnel au nombre d'élèves inscrits et à la capacité de l'école de donner le cours

- A.** L'élève choisit l'une de ces options.
- B.** L'élève choisit un choix d'arts de deux périodes.
- C.** L'élève choisit une séquence de mathématique parmi les trois (3).

- L'option science et technologie de l'environnement donne accès aux cours de sciences de 5^e secondaire (Chimie et physique).

5^e Secondaire

Domaine	Nom de la matière	Codes	Unités	Périodes/cycle
Développement de la personne	➤ Éthique et culture religieuse	069-502	2	2
	➤ Éducation physique et à la santé	043-502	2	2
Langues	➤ Français langue d'enseignement	132-506	6	6
	➤ Anglais langue seconde	134-504	4	4
Mathématique	➤ Séquence culture, société et technique (B) ou	063-504	4	6
	➤ Séquence technico-sciences (B) ou	064-506	6	6
	➤ Séquence sciences naturelles (B)	065-506	6	6
Univers social	➤ Monde contemporain	192-502	2	2
	➤ Éducation financière	102-522	2	2
Arts	➤ Arts plastiques (D)	168-502	2	2
	➤ Musique (D)	169-502		
	➤ Danse (D)	172-502		
Développement personnel	➤ Projet intégrateur (C) ou	102-502	2	2
	➤ Informatique (C)	111-452		
Cours optionnels (2 choix)	➤ Chimie (A)	051-504	4	4
	➤ Physique (A)	053-504		
	➤ Géographie (A)	092-544		
	➤ Arts plastiques (A)	168-504		
	➤ Éducation physique (A)	046-554		
	➤ Science et technologie de l'environnement (A)	058-404		

Notes : Le maintien d'une option est conditionnel au nombre d'élèves inscrits.

A. L'élève choisit deux (2) options parmi celles offertes.

B. L'élève choisit une séquence de mathématique parmi les trois (3).

La séquence technico-sciences ou sciences naturelles doit être sélectionnée pour accéder au choix d'option physique.

C. L'élève choisit une option en développement personnel de deux périodes.

D. L'élève choisit une option d'arts de deux périodes.

Secteur particulier

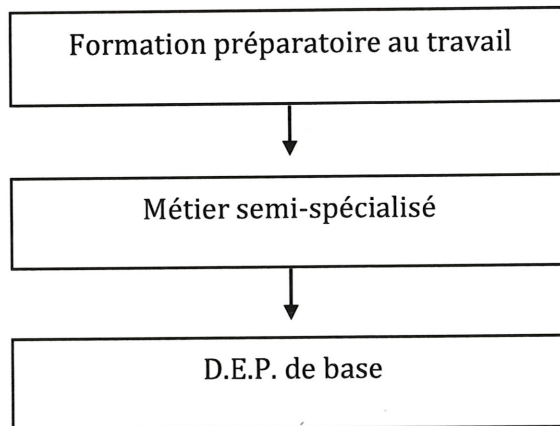
Premier cycle modifié

Nom de la matière	Code matière	Périodes/cycle
Français, langue d'enseignement	132-100	8
Mathématique	063-100	6
Anglais, langue seconde	134-100	4
Éthique et culture religieuse	069-100	2
Éducation physique et à la santé	043-100	2
Science et technologie	055-100	4
Histoire et éducation à la citoyenneté	087-100	3
Géographie	095-100	3
Arts plastiques	168-100	4

Notes

Ce profil s'adresse à l'élève qui possède en partie les acquis d'une première à une cinquième année du primaire en français et en mathématique.

Parcours de formation axé sur l'emploi



Ce parcours comprend deux formations :

- La formation préparatoire au travail (3 ans)
- La formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (1 an)

Chacune des formations comprend une formation générale et une formation pratique en milieu de travail ayant comme but de préparer à la vie active comme personne, citoyen et travailleur.

Formation préparatoire au travail

La clientèle

L'élève âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre peut s'inscrire à ce parcours de formation s'il appert de son bilan des apprentissages ou de son plan d'intervention que cette formation de trois ans est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à ses intérêts, ses besoins et ses capacités.

L'élève peut être admis à la formation préparatoire au travail si le bilan de ses apprentissages révèle qu'il n'a pas atteint les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire en français et en mathématique.

COURS	Codes an 1	Heures	Codes an 2	Heures	Codes an 3	Heures
Français, langue d'enseignement	130-130	150	130-230	100	130-234	50
Mathématique	067-130	150	067-230	100	067-234	50
Anglais	135-130	50	135-234	50		
Expérimentations technologiques et scientifiques	059-134	100				
Géographie histoire et éducation à la citoyenneté	093-130	50	093-230	50	093-234	50
Éducation physique et à la santé	045-130	50	045-234	50		
Autonomie et participation sociale	103-130	100	102-230	100	103-234	50
Préparation au marché du travail	199-130	50	199-230	100	199-233	50
Sensibilisation au marché du travail	109-134	150				
Insertion professionnelle			108-230	300	108-234	600
TEMPS NON RÉPARTI		50		50		50
TOTAL		900		900		900

Reconnaissance

Le ministre décerne, sur recommandation du Centre de services scolaire, le certificat de formation préparatoire au travail à l'élève qui a suivi cette formation d'une durée minimale de 2 700 heures sur trois ans et a réussi la matière insertion professionnelle d'une durée minimale de 900 heures.

Formation à un métier semi-spécialisé

La clientèle

L'élève âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre peut s'inscrire à ce parcours de formation s'il appert de son bilan des apprentissages ou de son plan d'intervention que cette formation d'un an est celle qui, parmi toutes les formations offertes à l'enseignement secondaire, est davantage susceptible de répondre à ses intérêts, ses besoins et ses capacités.

L'élève peut être admis à la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé si son bilan des apprentissages révèle qu'il a atteint les objectifs des programmes d'études du primaire en français et en mathématique, mais n'a pas obtenu les unités du premier cycle de l'enseignement secondaire dans ces matières.

COURS	CODES	HEURES
Français, langue d'enseignement	132-208*	200
Mathématique	063-226*	150
Anglais, langue seconde	134-204*	100
Préparation au marché du travail	199-233	75
Préparation à l'exercice du métier semi-spécialisé	196-204	375
TOTAL		900

* Cours des programmes officiels du parcours de formation générale

Reconnaissance

Le Ministre décerne, sur recommandations du Centre de services scolaire, le certificat de formation un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier, à l'élève qui a suivi cette formation d'une durée minimale de 900 heures et a réussi la formation pratique relative à ce métier semi-spécialisé d'une durée minimale de 450 heures.

